

LA RÉGION : INVENTION DU CARTOGRAPHE

Bernard ANDRÉ

E.H.E.S.S. Paris

Thème 2

La lecture d'un atlas régional est conduite par l'opposition des densités des variables qu'il représente dans un cadre géographique donné. C'est donc en référence à ce cadre que le lecteur nourrit sa réflexion, qu'il relie les sous-ensembles et les discontinuités. Mais ce cadre est-il cohérent. S'agit-il d'un espace neutre, d'une portion de territoire à l'intérieur duquel la distribution des variables obéit à des lois étrangères aux limites ou au contraire d'un territoire individualisé et identifiable par ces distributions ? Autrement dit, comment l'auteur d'un atlas régional est-il amené à légitimer les limites qu'il s'impose en amont de son travail ? La parution successive depuis 1975 de cinq atlas consacrés à la Bretagne pose d'emblée la question des limites, ou plutôt de la limite orientale d'une région par ailleurs physiquement identifiable.

Pour l'ATLAS HISTORIQUE DE BRETAGNE, conçu par Yann Poupinot en 1941, mais publié seulement en 1986 après sa mort, la question ne se pose pas. La Bretagne que traite l'auteur est la province de Bretagne, autrement dit le territoire de l'État Breton, établi par les Ducs depuis 1341, devenu province par le Traité de l'Union de 1532 qui rattache ce duché au royaume de France. Si la cohérence entre les limites et le contenu est incontestable pour la période ducal jusqu'à la Révolution, on peut cependant s'interroger sur la signification des limites avant les Ducs et pour la période contemporaine : l'auteur ne justifie pas le maintien des limites.

L'ATLAS HISTORIQUE DE BRETAGNE publié en 1975 résulte d'une commande du Premier Ministre à l'Union des associations pour la réalisation des atlas régionaux, dans le contexte de la mise en place des régions de programme. Les limites imposées par celles-ci rassemblent donc les quatre départements de l'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord, du Finistère et du Morbihan. Cependant, aux yeux du responsable de cet atlas, ces limites imposées apparaissent comme une contrainte. Réfutant l'enfermement de la Bretagne dans les limites de la région de programme, Marcel Gautier déplore l'exclusion de la Loire-Atlantique. Mais il n'est pas dupe : il précise que Nantes ne saurait enfermer ses ambitions dans le cadre de la Bretagne historique, pas plus que Rennes ne peut s'empêcher de tourner ses regards vers le Bas-Maine. Il ironise, du reste, sur l'ancienne frontière provinciale : «s'aperçoit-on que l'on change de paysages, de mentalités, d'économies en (la) franchissant aux abords de Vitry ? Et que penserait-on d'une région

«armoricaine» à fondement uniquement géologique qui se calquerait sur le massif armoricain en coupant de Caen les Bas-Normands ? ».

Pour les deux auteurs de l'atlas électoral publié en 1988, «LES BRETONS ET LA POLITIQUE ; 1958-1988», nullement contraints par une commande, la définition des limites relève d'une pétition de principe. Rappelant que depuis le premier découpage régional effectué par le régime de Vichy toutes les réformes successives ont attribué l'appellation de Bretagne à l'espace formé par les quatre départements, les auteurs rejettent cette appellation en raison de ce qu'elle est «purement administrative». Ils précisent : «pour notre part, nous travaillons sur LA BRETAGNE, c'est-à-dire l'entité historique constituée par les actuels cinq départements». Retour, donc, à la Bretagne des Ducs considérée comme territoire pertinent pour une analyse des comportements politiques de ces trente dernières années.

Dans l'ATLAS DE BRETAGNE édité par Skol-Vreizh en 1990, nulle part n'est justifiée une Bretagne à cinq départements, car cela va de soi ... L'auteur de l'introduction affirme : «Comme la Normandie, la Bretagne possède deux capitales régionales. Rennes, cité du sacre et des gens de robe ; Nantes cité des ducs et du négoce. Nulle étude sérieuse ne peut dissocier les deux principales villes bretonnes». La région n'est plus définie ici par les limites de son territoire mais par ses capitales historiques successives. L'appropriation de Nantes par la Bretagne contemporaine interdit de facto aux auteurs toute relation de cette ville au delà des limites anciennes de l'État Breton pourtant seulement distantes d'une trentaine de kilomètres.

Pour parachever cette érosion progressive de la légitimation des limites, l'atlas agricole paru en 1991, «40 ANS DE RÉVOLUTION AGRICOLE EN BRETAGNE», principalement conçu sur la base territoriale des cinq départements n'aborde même pas ce problème. La pétition de principe devient ici une évidence qui s'impose.

Autrement dit, les auteurs de ces atlas font le postulat que la logique et la cohérence de la distribution des variables qu'ils étudient et représentent trouvent leurs fondements dans les limites d'un territoire constitué il y a plus de six siècles, la Bretagne des Ducs, et qui conserveraient encore aujourd'hui une pertinence «régionale». Mais après tout, pourquoi pas. Si ce postulat

historique se commuait en hypothèse, c'est bien volontiers que l'on lirait ces atlas comme une démonstration que la Bretagne historique demeure, au moins dans une certaine mesure, une réalité contemporaine. Ou bien, à défaut d'hypothèse formulée, c'est aussi bien volontiers qu'on lirait ces atlas régionaux comme une justification a posteriori du bien fondé du postulat historique.

En réalité, on voit mal au travers des quelques 777 cartes et graphiques proposés, dont 540 pour l'atlas agricole, sur quels fondements scientifiquement établis repose le postulat historique. Accordons aux auteurs que la limite de la région de programme avec la Loire-Atlantique n'apparaît nullement comme le lieu d'une frontière dans la distribution des variables, ni même comme celui d'une zone de contacts. Les caractères observables à l'ouest et au nord de cette frontière administrative se retrouvent insensiblement en son sud. mais le constat est identique en ce qui concerne les limites de l'ancienne province avec ses voisines... Qu'il s'agisse des structures démographiques, des formes de peuplement, des comportements électoraux, des données de l'économie - les cartes de productions agricoles, qui sont parmi les rares à déborder les limites des atlas montrent la continuité géographique de la Bretagne avec la Normandie ou le Maine - voire les paysages ruraux, jamais n'apparaît une érosion significative des densités avant les limites qui suggérerait qu'une frontière passe par là.

Alors se posent deux grandes questions :

La première est relative à la notion de région. La région existe-t-elle - encore - en tant qu'objet scientifique ? Le débat sur la notion de région qui a longtemps enrichi la réflexion de la géographie française a perdu toute actualité depuis des lustres et figure aujourd'hui au placard des concepts éteints. Paradoxalement, l'idée de région semble de nos jours le refuge des craintes face à la normalisation des nations dans le cadre de l'Europe. Le recours par les auteurs de ces atlas au postulat historique comme légitimation a priori de leurs limites, ne relèverait-il pas d'un réflexe identitaire, signifiant en fin de compte que la région appartient plus au domaine mental, voire culturel, qu'à celui des réalités objectives, mesurables, quantifiables et autonomisables ?

Retour aux auteurs et éditeurs : L'"ATLAS HISTORIQUE DE BRETAGNE" trouve son origine dans la Semaine Celtique organisée à Rennes en octobre 1941, au cours de laquelle il fut question de créer un Institut Celtique de Bretagne destiné à «rassembler et coordonner toutes les forces intellectuelles pour préparer la résurrection de la province de Bretagne». Le milieu n'est pas neutre... Yann Poupinot, à l'époque jeune cartographe, puis plus tard chargé d'études à l'OREAM de Nantes/Saint-Nazaire est resté un militant inconditionnel d'une Bretagne à cinq départements. La publication de cet atlas après la mort de son auteur qui l'avait achevé en 1947 relève de la volonté idéologique d'affirmer l'existence permanente d'une région particulière, en deçà et au-delà d'une époque spécifique - celle des Ducs - plutôt que comme le résultat cartographique des travaux d'historiens plus récents. De même n'est pas neutre l'"ATLAS DE BRETAGNE"

publié par les éditions Skol-Vreizh, maison fondée par des enseignants bretons défenseurs d'une identité culturelle et territoriale fortes, linguistiquement bretonnants, dont les publications, souvent de bonne qualité, visent à promouvoir l'idée d'une spécificité culturelle autonome et propre à la Bretagne. L'atlas en question a été conçu comme renfort territorial à cette spécificité : à une identité culturelle, objet mental par excellence, doit répondre la matérialisation cartographiée non seulement du peuplement mais de l'économie dans tous ses aspects, qu'il convient de subordonner au principe initial de l'identité. De ce point de vue, l'appropriation de Nantes par la Bretagne trouve sa justification «scientifiquement» établie au travers d'une carte en réalité tronquée : en ne reportant sur la carte des migrations alternantes entre les villes bretonnes que les relations entretenues par Nantes avec celles-ci, Nantes paraît exclusivement tournée vers la Bretagne, ignorant aussi bien Cholet qu'Angers ou Paris... La démonstration est ainsi faite que Nantes est bien l'une des deux capitales de la Bretagne. De Rennes, l'on peut dire du reste la même chose.

La seconde question qui se pose est relative au genre particulier de l'atlas, et plus généralement du discours cartographique.

La succession d'analyses de variables fines juxtaposées, autonomisées, individualisées rend mal compte d'un objet, la région, qui devrait au contraire relever de variables associées, combinées, agrégées, où se révélerait le lien qui les unit. Appelons cela l'effet catalogue.

En établissant une limite a priori, le cartographe déclenche un effet massicot : au-delà règne la terra incognita, le néant absolu. Il s'interdit toute représentation d'une éventuelle zone de moindre densité qui serait susceptible de mettre en valeur une zone de contact légitimant, peut-être, l'existence de régions individualisées.

La carte, enfin, s'impose au lecteur comme une vérité absolue indiscutable. Langage d'image, elle interdit toute allusion, inflexion ou remarque au passage. Elle n'autorise aucune des finesses de l'écrit ou réflexions sur des caractères associés non quantifiables ou visualisables. L'absence de textes ou commentaires joints aux cartes conduit à se demander s'il peut y avoir une autonomie du discours cartographique, sauf si l'on considère l'atlas comme une simple topographie.

Tout le problème est donc bien celui de la lecture de l'atlas régional, et de l'interprétation faite par le lecteur des variables représentées. À feuilleter successivement les pages d'un atlas régional, s'impose insidieusement au lecteur l'idée que la cohérence et l'explication des distributions des variables doivent être recherchées à l'intérieur du territoire représenté et non au-delà. Alors s'autonomise en région ce qui peut n'être qu'une simple portion de territoire. En quoi, par exemple, le glissement électoral vers la gauche dans les années 1980 a-t-il une signification spécifique à la Bretagne ? Que la Loire-Atlantique figure ou non dans l'atlas importe finalement peu à un phénomène représenté sous une forme strictement topographique : le pourcentage des voix par commune.

La région ne serait-elle pas, en définitive, l'invention intentionnelle ou inconsciente du cartographe, de l'homme qui découpe un territoire selon des présupposés qui lui appartiennent et qu'un mécanisme de lecture conduit à automatiser en unité spécifique et indépendante ?

Peut-être pourrait-on en revenir à Maurice Le Lannou qui mettait en cause l'autonomie de la carte : «La carte est un excellent moyen d'analyse et de contrôle ; elle n'est rien de plus». ■

NOTES

1 - *ATLAS HISTORIQUE DE BRETAGNE*. Yann Poupinot et Roger Hervé. 17 planches, Édition Historique de Bretagne, 1986.

2 - *ATLAS DE BRETAGNE*. Sous la direction de Marcel Gautier. 69 cartes, Rennes 1975.

3 - *LES BRETONS ET LA POLITIQUE, 1958-1988*. Trente ans de scrutins en Bretagne. Jean Pihan et Michel Nicolas. 87 cartes, Institut Culturel de Bretagne, 1988.

4 - *ATLAS DE BRETAGNE*. 64 cartes. Co-édité par Skol-Vreizh, L'Institut Culturel de Bretagne et la délégation régionale de l'INSEE, 1990.

5 - *QUARANTE ANS DE RÉVOLUTION AGRICOLE EN BRETAGNE, 1950-1990*. Corentin Canevet. 540 cartes. Institut Culturel de Bretagne, 1991.

RÉSUMÉ

La distribution des variables à l'intérieur du cadre géographique choisi par l'auteur d'un atlas régional peut-elle légitimer les limites de cet espace ? C'est toute la question que soulève la parution récente de six atlas consacrés à la Bretagne. Quelles que soient les limites retenues par les auteurs - province historique, région de programme, domaine plus vaste - la succession des thèmes abordés mais aussi celle des non-dits et des questions évacuées suggère une cohérence régionale, renforce l'idée d'une spécificité particulière, affirme parfois une identité collective.

Cadre mental, la région ne serait-elle pas finalement l'invention du cartographe, l'émanation voulue ou inconsciente d'un discours idéologique simplificateur ?